

43 Avenue d'Italie 80090 AMIENS www.sommenumerique.fr Tél. 03 22 22 27 27 courrier@sommenumerique.fr

## 20210118\_DL\_12

**OBJET**: Avenant n°4 à la convention de DSP en affermage conclue avec Covage Somme

Date de convocation:

6 janvier 2021

Date de séance :

18 janvier 2021

Date d'affichage : 3 février 2021

Membres en exercice: 46

Membres présents : 23

Membres votants: 32

Sáance en nrésentiel :

Séance en présentiel et visioconférence

Règles de fonctionnement selon ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 2020 et article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020

ABSENTS: cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

Jours et heures d'ouverture du syndicat mixte :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

## EXTRAIT DU REGISTRE D

Envoyé en préfecture le 28/01/2021

Reçu en préfecture le 28/01/2021

Affiché le

ID: 080-258004365-20210118-210118\_CS\_DEL12-DE

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit janvier à 17/130 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents: BEAUFILS Christian, BEAUMONT Joël, BLOCKLET Patrick, BLONDELLE Jean-Marie, BODIOU Thierry, DEBEUGNY François, DEFRANCE Hervé, DELETRE Margaux, DONA Mario, FRION Fabrice, JACQUES Laurent, LEBRUN Christian, LECOMTE Frédéric, LEMAIRE Anna-Maria, MAROTTE Philippe, MASSET Jacques, PARSIS Laurent, PAYEN Jean-Dominique, POUPART Patricia, ROY Mathilde, TRABOUILLET Romuald, SAINTYVES Bruno.

Secrétaire de séance : Laurent PARSIS

**Pouvoirs**: Guy PENAUD à Margaux DELETRE

Paul-Eric DECLE à Philippe VARLET Jean GORRIEZ à Laurent PARSIS James HECQUET à Laurent PARSIS

Jean-Philippe DELFOSSE à Philippe VARLET Jean-Luc WALIGORA à Jean-Marie BLONDELLE

Olivier JARDE à Margaux DELETRE

Arnaud DE MONCLIN à Romuald TRABOUILLET

Alain GEST à Mathilde ROY

Le délégataire Covage Somme propose au syndicat mixte un nouvel avenant au contrat de délégation de service public, permettant d'y intégrer l'offre de co-investissement FTTH.

## LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1425-1 et L-1425-2;
- Vu la convention de Délégation de Service Public portant sur la gestion en affermage du Réseau d'Initiative Publique de Somme Numérique pour la période 2015 / 2029 approuvée par la délibération n°1 du 18 Novembre 2014;
- Vu les avenants n°1, 2 et 3 approuvés par le Comité syndical portant modifications des conditions initiales d'exécution de la convention,
- Vu le projet d'avenant n°4,

Considérant l'intérêt pour Covage et Somme Numérique d'enrichir l'offre de services FTTH du catalogue de la DSP, en accord avec le plan d'affaires,

## **DELIBERE**

**ARTICLE 1 :** L'avenant n°4 à la convention de Délégation de Service Public pour la maintenance, l'exploitation et la commercialisation d'un réseau de communications électroniques est approuvé.

**ARTICLE 2 :** Le Président est autorisé à signer ledit avenant et en assurer la communication à toutes autorités compétentes à en connaître selon la règlementation en vigueur.